



SYNDICAT DES SERVICES PUBLICS

Section santé parapublique

LETTRE D'INFORMATION – Avril 2024

Vous travaillez dans un EMS, une équipe de soins à domicile, ou un hôpital régional ? Vos conditions de travail sont définies par la CCT santé parapublique ? Alors vous trouverez dans ce feuillet des informations syndicales utiles.

Investpro

INVESTPRO

Assemblée du personnel de la santé parapublique

Mercredi 22 mai 2024, 18h00

Maison du Peuple (Place Chaudreon 5,
Lausanne) Salle Jean Villard-Gilles.

Avec Investpro, le Conseil d'Etat vaudois tente une réponse à la crise du secteur de la santé, mais qui reste très insuffisante.

Investpro veut améliorer les conditions de travail...

Ce projet prévoit, un investissement total de 90 millions entre 2024 et 2027, répartis de la manière suivante : 43 millions pour la revalorisation des salaires CCT San, 18 millions sous forme de prime de pénibilité, 29 millions pour la formation et la promotion des professions de santé.

... sans négocier avec les syndicats

Avec Investpro, l'Etat a réuni autour de la table, des représentant-e-s des employeurs (toutes les fédérations signataires de la CCT San) et de certaines organisations professionnelles, à l'exception des syndicats qui ont été

volontairement tenus à l'écart du projet. Les syndicats et organisations signataires de la CCT San (SSP ; Syna, Sud, Avenir social, APEMS ; ASE) dénoncent fermement cette exclusion qui est d'autant plus problématique que le Canton ne répond pas aux interrogations de nos organisations sur le projet Investpro et que la Conseillère d'Etat en charge du département de la santé a refusé une proposition de rencontre.

Investpro : des montants insuffisants

En 2018, les syndicats avaient estimé à 100 millions le montant nécessaire pour harmoniser les salaires avec ceux de la CCT HRC.

En 2024, les 5 premiers millions alloués ont juste permis de donner une revalorisation, équivalant à une annuité, au personnel des soins, du médicotechnique, du social et de l'accompagnement dont le salaire maximal de la classe CCT San était déjà atteint ou dépassé.

Les 43 millions prévus ne suffiront donc pas !

Assemblée du personnel le 22 mai à 18h00 (Maison du Peuple, Lausanne)

Une assemblée du personnel de la santé parapublique est organisée par organisée par les organisations signataires de la CCT San représentant les salarié-e-s (SSP, Syna, Sud, ASE, Avenir Social, APEMS). Venez en nombre !



Questionnaires à remplir

Le SSP lance deux questionnaires afin d'avoir un meilleur aperçu des conditions de travail dans la santé parapublique.

Questionnaire Temps d'habillage et enregistrement du temps de travail.

Depuis le 1er janvier 2023 la CCT San impose la comptabilisation du temps d'habillage. Or, toutes les institutions ne respectent pas cette obligation. Répondez à quelques questions pour nous permettre d'avoir un panorama de la pratique. Nous souhaitons établir dans quels établissements le temps de travail est enregistré via une timbreuse ou manuellement. Les données seront traitées de manière confidentielle. Temps estimé : 3 minutes.



Questionnaire ASSC

Depuis l'introduction de nouvelles compétences des ASSC - augmentant leurs responsabilités mais pas leur salaire ! - le SSP Vaud souhaite mieux connaître la manière dont les hôpitaux, EMS et soins à domicile vaudois, mettent en pratique ces compétences et forment les ASSC. Nous invitons les ASSC à remplir notre questionnaire, dont les données sont traitées de manière confidentielles. Temps estimé : 3 minutes.



	OSAD, CCT - kesako ?
ASSC	Assistant-e en soins et santé communautaire
AVS	Assurance vieillesse et survivants
CCT	Convention collective de travail
CCT San	CCT dans le secteur sanitaire parapublic vaudois
EFAS	Financement uniforme des prestations ambulatoires et stationnaires de l'assurance-maladie
EMS	Etablissement médico-social
HRC	Hôpital Riviera Chablais
USS	Union syndicale suisse

A vos agendas !

1^{er} mai : manifestation de l'Union Syndicale Vaudoise : Baissons les primes, augmentons les rentes et fêtons la victoire sur la 13^{ème} rente AVS !
Programme et informations www.usv-vaud.ch



22 mai: Assemblée du personnel de la santé parapublique sur Investpro. 18h00 Maison du Peuple à Lausanne.

6 juin : AG de la section santé parapublique du SSP-Vaud (info à vaud@ssp-vpod.ch)

14 juin : mobilisation de la Grève féministe

INFORMATIONS - ADHESION

Le SSP regroupe dans tout le pays plus de 35 000 salarié-e-s accomplissant des tâches d'intérêt public (enseignement, administration, santé, social,...). Il est membre de l'Union syndicale suisse.

- JE SOUHAITE PLUS D'INFORMATIONS SUR LE SSP-Vaud
- JE SOUHAITE ADHÉRER AU SSP-Vaud



Nom, Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Lieu de travail :

À renvoyer à :

SSP Région Vaud - case postale 1324 - 1001 Lausanne
ou à vaud@ssp-vpod.ch

<https://vaud.ssp-vpod.ch/nous-rejoindre/adhesion/>

